

PRÉSENTATION D'OÏRA CLUBS SPORTIFS : RÉALISER VOTRE DU N'EST PLUS UNE COURSE D'OBSTACLES

*Olivier Le Berre - Chef du
Département Etudes, Veille et Assistance
Documentaires*

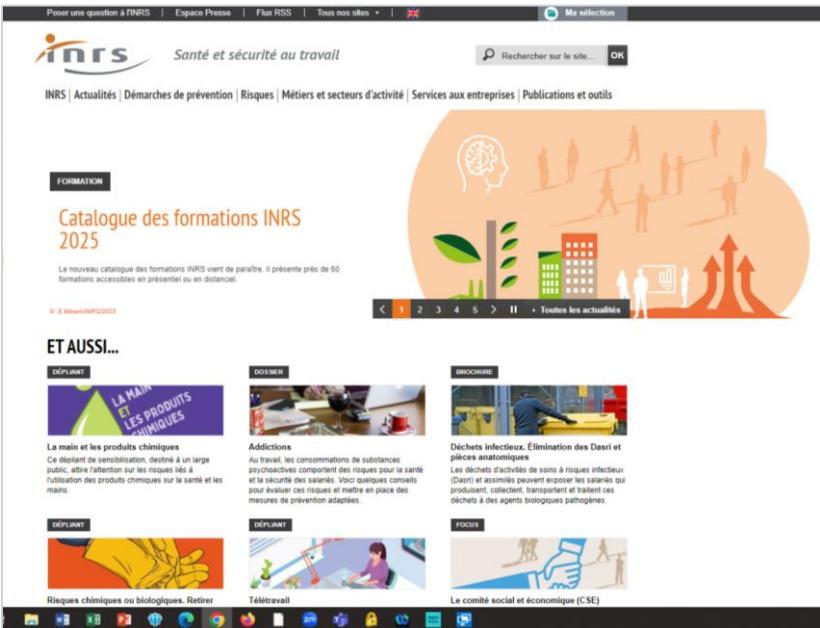
OIRA CLUBS SPORTIFS

*Votre DU n'est plus une course
d'obstacles !*

15 OCTOBRE 2023



PRÉSENTATION DE L'INRS



The screenshot shows the INRS website homepage. At the top, there is a navigation bar with links for 'Poser une question à l'INRS', 'Espace Presse', 'Flux RSS', 'Tous nos sites', and 'Ma sélection'. The INRS logo is in the top left. The main content area features a large orange graphic with a brain, people, a plant, and a bar chart. Below the graphic, the text 'Catalogue des formations INRS' is displayed, followed by a sub-section '2025'. It says 'Le nouveau catalogue des formations INRS vient de paraître. Il présente près de 60 formations accessibles en présentiel ou en distanciel.' There are navigation arrows and a link to 'Toutes les actualités'. Below this, there is a section titled 'ET AUSSI...' with several thumbnail images and titles, such as 'La main et les produits chimiques', 'Ados', 'Déchets infectieux', 'Risques chimiques ou biologiques. Retirer', 'Télétravail', and 'Le comité social et économique (CSE)'. At the bottom of the page is a standard Windows taskbar.

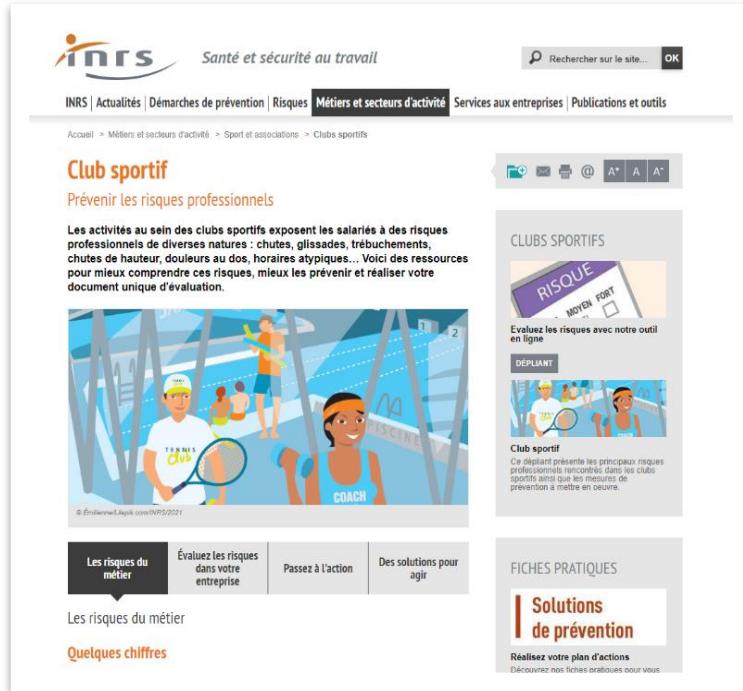
Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles

Organisme paritaire généraliste en santé et sécurité au travail.

Branche Assurance Maladie Risques Professionnels.

580 personnes, 4 modes d'action : recherche, formation, information et assistance aux entreprises.

UNE OFFRE POUR LES CLUBS SPORTIFS



Santé et sécurité au travail

INRS | Actualités | Démarches de prévention | Risques | **Métiers et secteurs d'activité** Services aux entreprises | Publications et outils

Accueil > Métiers et secteurs d'activité > Sport et associations > Clubs sportifs

Club sportif

Prévenir les risques professionnels

Les activités au sein des clubs sportifs exposent les salariés à des risques professionnels de diverses natures : chutes, glissades, trébuchements, chutes de hauteur, douleurs au dos, horaires atypiques... Voici des ressources pour mieux comprendre ces risques, mieux les prévenir et réaliser votre document unique d'évaluation.





CLUBS SPORTIFS

RISQUE

MOYEN FAIBLE

Evaluez les risques avec notre outil en ligne

DÉPLIANT

Club sportif

Ce dépliant présente les principaux risques professionnels rencontrés dans les clubs sportifs et propose des solutions de prévention à mettre en oeuvre.

Les risques du métier

Évaluez les risques dans votre entreprise

Passez à l'action

Des solutions pour agir

Quelques chiffres

FICHES PRATIQUES

Solutions de prévention

Réalisez votre plan d'actions

Découvrez nos fiches pratiques pour vous

Une offre dédiée à votre secteur sur le site de l'INRS www.inrs.fr/clubs-sportifs

De nombreuses ressources disponibles.

Un outil en ligne pour vous permettre de réaliser votre Document Unique.

RAPPEL SUR LE DUERP

Obligatoire dès le premier salarié,

Formalise les résultats de l'évaluation des risques professionnels,

Aucun formalisme n'est imposé par la réglementation,

Mise à jour annuelle pour toutes les entreprises de plus de 11 salariés,

Mise à jour lors de toute décision d'aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail,

Doit se traduire par la mise en place de mesures de prévention appropriées.

inrs.fr/metiers/sport-associations/clubs-sportifs.html

Poser une question à l'INRS | Espace Presse | Flux RSS | Tous nos sites | [EN](#)

Ma sélection

INRS Santé et sécurité au travail

INRS | Actualités | Démarches de prévention | Risques | **Métiers et secteurs d'activité** Services aux entreprises | Publications et outils

Accueil > Métiers et secteurs d'activité > Sport et associations > Clubs sportifs

Club sportif

Prévenir les risques professionnels

Les activités au sein des clubs sportifs exposent les salariés à des risques professionnels de diverses natures : chutes, glissades, trébuchements, chutes de hauteur, douleurs au dos, horaires atypiques... Voici des ressources pour mieux comprendre ces risques, mieux les prévenir et réaliser votre document unique d'évaluation.



© ÉmilieNell/Lipik.com/INRS/2021

Les risques du métier

Évaluez les risques dans votre entreprise

Passez à l'action

Des solutions pour agir

Les risques du métier

Quelques chiffres

Rechercher sur le site... OK

CLUBS SPORTIFS

RISQUE MOYEN FORT

Evaluez les risques avec notre outil en ligne

DÉPLIANT

Club sportif

Ce dépliant présente les principaux risques professionnels rencontrés dans les clubs sportifs ainsi que les mesures de prévention à mettre en oeuvre.

FICHES PRATIQUES

Solutions de prévention

Réalisez votre plan d'actions

Découvrez nos fiches pratiques pour vous aider à agir

Taper ici pour rechercher

11:28 17/09/2024

inrs.fr/media.html?refINRS=outil99

Poser une question à l'INRS | Espace Presse | Flux RSS | Tous nos sites | Ma sélection

 *Santé et sécurité au travail*

INRS | Actualités | Démarches de prévention | Risques | Métiers et secteurs d'activité | Services aux entreprises | Publications et outils

Accueil > Publications et outils > Outil d'évaluation des risques professionnels - Club sportif

 [Consulter l'outil](#)



Outil d'évaluation des risques professionnels - Club sportif

OUTIL

Elaboré par l'INRS et l'Assurance Maladie risques professionnels, cet outil permet aux clubs sportifs de réaliser leur évaluation des risques et d'éditer un plan d'action. Pour chaque risque identifié, une liste de mesures de prévention est proposée. Il est également possible d'ajouter des risques ou des mesures en fonction de la situation de chaque entreprise.

En cliquant sur le lien ci-dessus, vous allez accéder au site Internet qui héberge l'outil. Nous vous recommandons de vous inscrire en créant un compte, anonyme et gratuit, pour sauvegarder et télécharger votre évaluation.

Référence INRS	outil99
Nature	Logiciel en ligne
Date de publication	10/2021

Toutes les publications de l'INRS

[Risques liés à l'activité physique de travail](#) [Horaires décalés et travail de nuit](#)

Taper ici pour rechercher

17/01/2024



Adresse e-mail

Mot de passe

Garder ma session active

Connexion

- Pas encore de compte ? Veuillez tout d'abord [vous inscrire](#).
- [J'ai oublié mon mot de passe](#)
- [En savoir plus sur OIRa](#)



Outil d'évaluation des risques en ligne

Inscription

Prénom (optionnel)

Nom (optionnel)

Adresse e-mail

Mot de passe souhaité

Répétez le mot de passe

Le mot de passe doit être composé d'au moins 12 caractères et contenir au moins une lettre majuscule, une minuscule et un chiffre.

J'accepte les avis relatifs à la protection des données

Inscription



Clubs sportifs

France

Français

Commencer la session

Clubs sportifs

L'évaluation des risques professionnels (EvRP) consiste à identifier et hiérarchiser les risques auxquels sont soumis les salariés d'un établissement, en vue de mettre en place des actions de prévention pertinentes.

L'EvRP s'inscrit dans le cadre de la responsabilité de l'employeur, qui a une obligation générale d'assurer la sécurité et de protéger la santé de ses salariés. L'évaluation requiert l'implication et la participation des salariés. Elle doit être mise à jour annuellement et à chaque changement d'organisation ou de techniques de travail.

Cet outil "OIRA Clubs sportifs" vous permettra de répondre à cette obligation réglementaire et d'engager (ou poursuivre) une politique de prévention des risques professionnels.

L'EvRP est une démarche structurée dont les résultats sont formalisés dans un "document unique", elle suit les étapes suivantes :

- Préparer l'évaluation des risques
- Identifier les risques
- hiérarchiser les risques
- Proposer des actions de prévention
- Editer le "Document unique"

Cet outil vous accompagnera dans la démarche.

Vous trouverez également des informations utiles depuis le site internet de l'INRS.



Clubs sportifs

Nouvelle session

Choisissez votre secteur dans le menu déroulant ci-dessous

- Commencer une nouvelle évaluation
 - Partir d'une évaluation des risques existante

Commencer une nouvelle évaluation

Commencer la session

Annuler

Vous trouverez également des informations utiles depuis le site internet de
l'ONU.

oira.osha.europa.eu/oira-tools/fr/clubs-sportifs/clubs-sportifs/@@new-session.html?action=new&session=&_authenticator=8f8928b9446808bb5f4dcc71edbfa170460a7424&detection_verified=

☰ OIRA ⌂ ⌂ ⌂

Préparation

Impliquer

Evaluation

Rapport

Avancement

Quitter

Clubs sportifs

[En savoir plus sur cet outil...](#)

Entrez un titre pour votre évaluation des risques ⓘ

Présentation CIG929394

Inscrivez-moi à la lettre d'information de cet outil

Commencer

11:36 17/09/2024

Implication des salariés

Les salariés sont des acteurs essentiels à la mise en œuvre de la démarche de prévention. Leur connaissance pratique des postes de travail leur donne un rôle important notamment pour identifier les risques, pour suggérer des améliorations et proposer des mesures de prévention adaptées à leur activité.

L'implication des salariés est un gage de réussite et d'efficacité de la démarche de prévention.

A vous de décider de la meilleure manière d'associer votre personnel : vous pouvez par exemple organiser une réunion ou un groupe de réflexion avec les salariés et passer en revue les différentes questions proposées dans l'outil Oira. Pour cela, vous pouvez télécharger ou imprimer le contenu de l'outil et le partager pour échanger avec vos salariés et préparer votre réflexion des risques.

Suivan

Imprimer le contenu d'un outil

Télécharger le contenu d'un outil

oira.osha.europa.eu/oira-tools/fi/clubs-sportifs/clubs-sportifs/++session++2334465/@@identification

oirA

Préparat

Implique

Evaluati

Locaux ac

1.1 Les locaux administratifs

1.2 L'environnement et l'éclairage

1.3 L'ambiance physique et thermique

1.4 L'ambiance psychologique et sociale

Manutention et stockage

Activités sportives

Activités réalisées en centres aquatiques

Risques psychosociaux

Organisation du travail

Risques personnalités

Risques personnalités

Evaluation

Locaux administratifs

lénagement des locaux et des postes de travail joue un rôle majeur notamment en matière de prévention des risques liés aux ambiances physiques (bruit ambiant, qualité thermique, système d'éclairage) qui peuvent altérer la santé et la productivité des salariés.

Informément à la législation, les salariés doivent avoir à disposition des toilettes équipées de abos, un vestiaire et une salle de détente confortable.

ur en savoir plus, consulter la brochure INRS "[ED 23 - L'aménagement des bureaux. Principales données ergonomiques](#)".

Suivant

09:58 20/09/2024



1 Locaux administratifs

- 1.1 L'espace de travail est-il aménagé afin de réduire les contraintes et de participer au confort des salariés ?**
- 1.2 L'environnement de travail (niveau sonore, éclairage, ventilation) est-il adapté ?**
- 1.3 L'aménagement des zones de travail et de circulation permet-il de limiter le risque de chutes ?**
- 1.4 L'aménagement des postes et l'organisation du travail sont-ils adaptés au travail sur écran ?**

Locaux administratifs

Les locaux et des postes de travail jouent un rôle majeur notamment en matière de risques liés aux ambiances physiques (bruit ambiant, qualité thermique, etc.) qui peuvent altérer la santé et la productivité des salariés.

Conformément à la législation, les salariés doivent avoir à disposition des toilettes équipées de lave-mains et une salle de détente confortable.

Enfin, pour améliorer l'environnement de travail, il est recommandé de consulter la brochure INRS "ED 23 - L'aménagement des bureaux et des postes ergonomiques".

Suivant



Taper ici pour rechercher



09:58
20/09/2024

oira.osha.europa.eu/oira-tools/fr/clubs-sportifs/clubs-sportifs/+session+2333064/1/1/@identification?measure-standard-47=on&measure-standard-48=on&handle_measures_in_place=1

Home ? User

Préparation

Impliquer

Evaluation

1 Locaux administratifs

- 1.1 L'espace de travail est-il aménagé afin de réduire les contraintes et de participer au confort des salariés ?
- 1.2 L'environnement de travail (niveau sonore, éclairage, ventilation) est-il adapté ?
- 1.3 L'aménagement des zones de travail et de circulation permet-il de limiter le risque de chutes ?
- 1.4 L'aménagement des postes et l'organisation du travail sont-ils adaptés au travail sur écran ?

2 Manutention et stockage

3 Activités sportives

4 Activités réalisées en centres aquatiques

5 Risques psychosociaux

6 Organisation du travail

Risques personnalisés

Sans réponse A faire OK Attention

Rapport

Avancement

L'espace de travail est-il aménagé afin de réduire les contraintes et de participer au confort des salariés ?

Selectionner ou ajouter les mesures **déjà en place**.

Prévoir un espace individuel suffisant.

Implanter des bureaux permettant de se voir sans être en face-à-face.

Séparer dans la mesure du possible les postes de travail de l'accueil du public

Associer les services techniques des collectivités territoriales dans la réflexion de l'aménagement de l'espace de travail lorsqu'ils sont propriétaires des locaux.

Ajouter une autre mesure

Le risque est-il maîtrisé ?

Oui, les mesures en place sont suffisantes

Non, des mesures sont à ajouter au plan d'actions **(à compléter ci-dessous)**

Information

La répartition de l'espace pour l'ensemble des bureaux et les aménagements intérieurs peuvent exposer autant à des risques liés à l'activité physique qu'aux risques psychosociaux. Un aménagement proposant une diversité d'espaces adaptés aux contraintes et besoins des activités (ex. bureaux fermés, espaces d'accueil, salles de réunion, bulles de concentration, salle de pause...) permet de limiter ces risques.

Passer Sauvegarder Enregistrer et continuer

11:40 17/09/2024

oira.osha.europa.eu/oira-tools/fr/clubs-sportifs/clubs-sportifs/+session+2333064/1/1/@identification?measure-standard-47=on&measure-standard-48=on&handle_measures_in_place=1&new-measure-1=<p>Mesure%20déjà%20en%20place%20ajout...

OIRA

✓ Mesure déjà en place ajoutée

[Ajouter une autre mesure](#)

Le risque est-il maîtrisé ?

Oui, les mesures en place sont suffisantes

Non, des mesures sont à ajouter au plan d'actions **(à compléter ci-dessous)**

Mesures

Selectionnez ou décrivez les éventuelles mesures supplémentaires pour réduire le risque.

[Sélectionner des mesures standards](#) [Ajouter une mesure supplémentaire](#)

L'espace de travail n'est pas aménagé de façon à réduire les contraintes et à participer au confort des salariés.

Selectionnez la priorité de ce risque

Faible

Moyenne

Élevée

[Passer](#) [Sauvegarder](#) [Enregistrer et continuer](#)

Préparation

Impliquer

Evaluation

1 Locaux administratifs

1.1 L'espace de travail est-il aménagé afin de réduire les contraintes et à participer au confort des salariés ?

1.2 L'environnement de travail (niveau sonore, éclairage, ventilation) est-il adapté ?

1.3 L'aménagement des zones de travail et de circulation permet-il de limiter le risque de chutes ?

1.4 L'aménagement des postes et l'organisation du travail sont-ils adaptés au travail sur écran ?

2 Manutention et stockage

3 Activités sportives

4 Activités réalisées en centres aquatiques

5 Risques psychosociaux

6 Organisation du travail

Risques personnalisés

Sans réponse A faire OK Attention

Rapport

Avancement

Taper ici pour rechercher

11:43 17/09/2024

oira.osha.europa.eu/oira-tools/fr/clubs-sportifs/clubs-sportifs/+session+2333064/1/1/@identification?measure-standard-47=on&measure-standard-48=on&handle_measures_in_place=1&new-measure-1=<p>Mesure%20déjà%20en%20place%20ajout...  

OIRA

✓ Mesure déjà en place ajoutée

[Ajouter une autre mesure](#)

Le risque est-il maîtrisé ?

Oui, les mesures en place sont suffisantes

Non, des mesures sont à ajouter au plan d'actions **(à compléter ci-dessous)**

Mesures standards

Selectionner une ou plusieurs des mesures communes connues fournies.

1.2 L'environnement de travail (niveau sonore, éclairage, ventilation) est-il adapté ? 

1.3 L'aménagement des zones de travail et de circulation permet-il de limiter le risque de chutes ? 

1.4 L'aménagement des postes et l'organisation du travail sont-ils adaptés au travail sur écran ? 

Associer les services techniques des collectivités territoriales dans la réflexion de l'aménagement de l'espace de travail lorsqu'ils sont propriétaires des locaux. 

[Ajouter une mesure supplémentaire](#)

à réduire les contraintes et à participer au confort des salariés.

Sélectionnez la priorité de ce risque

Faible

Moyenne

Élevée

[Passer](#) [Sauvegarder](#) [Enregistrer et continuer](#)

Préparation

Impliquer

Evaluation

1 Locaux administratifs

1.1 L'espace de travail est-il aménagé afin de réduire les contraintes et de participer au confort des salariés ?

1.2 L'environnement de travail (niveau sonore, éclairage, ventilation) est-il adapté ?

1.3 L'aménagement des zones de travail et de circulation permet-il de limiter le risque de chutes ?

1.4 L'aménagement des postes et l'organisation du travail sont-ils adaptés au travail sur écran ?

2 Manutention et stockage

3 Activités sportives

4 Activités réalisées en centres aquatiques

5 Risques psychosociaux

6 Organisation du travail

Risques personnalisés

Sans réponse A faire OK Attention

Rapport

Avancement

Taper ici pour rechercher

11:44 17/09/2024

oira.osha.europa.eu/oira-tools/fr/clubs-sportifs/clubs-sportifs/++session++2334465/1/1/@@identification?handle_measures_in_place=1

OIRA

Préparation

Impliquer

Evaluation

1 Locaux administratifs

- 1.1 L'espace de travail est-il aménagé afin de réduire les contraintes et de participer au confort des salariés ?
- 1.2 L'environnement de travail (niveau sonore, éclairage, ventilation) est-il adapté ?
- 1.3 L'aménagement des zones de travail et de circulation permet-il de limiter le risque de chutes ?
- 1.4 L'aménagement des postes et l'organisation du travail sont-ils adaptés au travail sur écran ?

2 Manutention et stockage

3 Activités sportives

4 Activités réalisées en centres aquatiques

5 Risques psychosociaux

6 Organisation du travail

Ω Risques personnalités

Séparer dans la mesure du possible les postes de travail de l'accueil du public

Supprimer

Description

Séparer dans la mesure du possible les postes de travail de l'accueil du public

Qui est responsable ? *i*

Léon M.

Budget *i*

Date de commencement prévue

Septembre 2024

Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
36	1	2	3	4	5	6
37	8	9	10	11	12	13
38	15	16	17	18	19	20
39	22	23	24	25	26	27
40	29	30				

Sauvegarder

Enregistrer et continuer

10:07 20/09/2024

[Préparation](#)[Impliquer](#)[Evaluation](#)

1 Locaux administratifs

 1.1 L'espace de travail est-il aménagé afin de réduire les contraintes et de participer au confort des salariés ? 1.2 L'environnement de travail (niveau sonore, éclairage, ventilation) est-il adapté ? 1.3 Laménagement des zones de travail et de circulation permet-il de limiter le risque de chutes ? 1.4 Laménagement des postes et l'organisation du travail sont-ils adaptés au travail sur écran ?

2 Manutention et stockage

3 Activités sportives

4 Activités réalisées en centres aquatiques

5 Risques psychosociaux

6 Organisation du travail

Risques personnalités

 Sans réponse A faire OK Attention[Rapport](#)[Avancement](#)

Taper ici pour rechercher



L'environnement de travail (niveau sonore, éclairage, ventilation) est-il adapté ?

Sélectionner ou ajouter les mesures **déjà en place**.

- Privilégier l'éclairage naturel.
- Veiller à ce que les réserves et les escaliers soient bien éclairés : mettre en place si nécessaire un éclairage par détecteur de présence.
- Si besoin, prévoir la possibilité d'occulter la lumière provenant des baies vitrées.
- Réduire le bruit à la source et agir sur la propagation du bruit (traitement acoustique des locaux, cloisonnement...).
- Séparer les espaces de travail administratif des zones d'activités sportives intérieures et mettre en place une bonne isolation sonore entre les deux zones.
- Au moment de l'achat, privilégier les matériels et équipements les moins bruyants (ordinateurs, imprimantes...).
- Prévoir un système de ventilation adapté (VMC, aération naturelle des locaux...). Veiller à l'entretien régulier des systèmes de ventilation (filtre).

[Ajouter une autre mesure](#)

Le risque est-il maîtrisé ?

- Oui, les mesures en place sont suffisantes
- Non, des mesures sont à ajouter au plan d'actions (**à compléter ci-dessous**)

Information

Le bruit, l'éclairage, la température ambiante comme la qualité de l'air peuvent constituer des nuisances

[Passer](#)[Sauvegarder](#)[Enregistrer et continuer](#)

2 Manutention et stockage

 P H E

1 L

2 N

C

C

C

C

3 A

4 A

5 R

6 O

Q R

—

S

2.1 Des moyens sont-ils mis à disposition des salariés pour déplacer les matériels lourds (équipements sportifs, cartons...) entre les lieux de livraison, de stockage et les lieux d'exercice de l'activité sportive ?

2.2 Sur les zones de livraison, les parkings... la circulation des piétons est-elle bien séparée de celles des véhicules ou engins ?

2.3 Les interventions en hauteur sont-elles sécurisées (nettoyage, accrochage...) ?

2.4 Le stockage des matériels est-il bien organisé ?

2.5 La gestion et le stockage des produits chimiques (produits de nettoyage...) sont-ils adaptés et organisés?

Manutention et stockage

La livraison, réception, manutention et stockage comportent de nombreux risques (chutes, collisions, IS, blessures, etc.).

Suivant

← → C ⓘ oira

☰

Preparation

Impliquer

Evaluation

1 Locaux ad

2 Manutenti

3 Activités s

- 3.1 L'asp matériel
- 3.2 Les tennis, t de circu
- 3.3 Les une qua
- 3.4 Des salles di
- 3.5 Les les activ
- 3.6 Des lors des
- 3.7 Des le risque

4 Activités ri

5 Risques pr

6 Organisati

Risques pr

<https://oira.osha.europa.eu/oira->

Taper ici pour rechercher

3 Activités sportives

3.1 L'aspect sécurité est-il pris en compte lors de l'acquisition d'un matériel en lien avec l'activité sportive?

3.2 Les sols des espaces sportifs (salles multisports, dojo, courts de tennis, terrains divers, plateaux, centre aquatique, vestiaires, etc...) et de circulation sont-ils maintenus propres, secs et dégagés ?

3.3 Les installations de renouvellement d'air permettent-elles d'assurer une qualité de l'air intérieur satisfaisante ?

3.4 Des mesures ont-elles été prises pour maîtriser la température des salles de sport, des vestiaires ?

3.5 Les conditions météorologiques sont-elles prises en compte pour les activités sportives en extérieur ?

3.6 Des mesures ont-elles été prises pour maîtriser le niveau sonore lors des activités sportives ?

3.7 Des mesures de prévention sont-elles mises en place pour prévenir le risque routier ?

OIRA

Home

Help

User

...

sportives

es présentent une grande diversité de situations, de matériels et de risques. Ces risques doivent faire ion afin de prendre des mesures visant la protection des salariés.

Suivant

11:46

17/09/2024

4 Activités réalisées en centres aquatiques

4.1 Des mesures sont-elles prévues pour prévenir les risques liés à l'exposition à la trichloramine ?

4.2 Des mesures sont-elles mises en place pour prévenir les risques liés à l'exposition à des micro-organismes (mycobactérum balnéi, molluscum contagiosum) ?

activités réalisées en centres aquatiques

ques concernent les activités réalisées en milieu aquatique clos (piscines et centres aquatiques).

ivités proposées par votre club ont-elles lieu en centres aquatiques ?

Suivant

5 Risques psychosociaux

4 Activités

5 Risques

5.1 La persol

5.2 Pc fourni

agress physici

5.3 La échan

6 Organisa

Risques

Sans r

Attenti

Rapport

Avance

Quitter

5.1 La charge de travail est-elle équilibrée entre les personnels, les tâches diversifiées et planifiées ?

5.2 Pour les salariés en relation avec le public ou des fournisseurs, la prévention des incidents et agressions (verbales, comportementales ou physiques) est-elle organisée ?

5.3 L'ambiance de travail est-elle calme et les échanges respectueux ?

OIRA

Home ? 

psychosociaux

essant de salariés déclarent souffrir de symptômes liés à des risques phénomène n'épargne aucun secteur d'activité. Indépendamment de leurs des individus, les risques psychosociaux ont un impact sur le fonctionnement osentéisme, turnover, ambiance de travail...). Il est possible de les prévenir.

évaluation des risques psychosociaux dans votre entreprise, se reporter à [le point RPS](#).

Suivant



Taper ici pour rechercher



14:54

20/09/2024



5 Risques psychosoci

6 Organisation du trav

6.1 Des mesures de prévention adaptées sont-elles mises en place en cas de travail en horaires décalés ?

6.2 Les nouveaux élèves et apprentis sont-ils informés de la sécurité et la santé au travail ?

6.3 Existe-t-il une procédure connue pour gérer les situations d'urgence ?

6.4 Existe-t-il des règles claires et connues de tous concernant les consommations d'alcool, de drogues ou de médicaments psychotropes ?

Risques personnels

Sans réponse

Attention

Rapport

Avancement

Quitter

6 Organisation du travail

6.1 Des mesures de prévention adaptées sont-elles mises en place en cas de travail en horaires décalés ?

6.2 Les nouveaux embauchés, salariés temporaires et apprentis sont-ils accueillis et informés sur la sécurité et la santé au travail ?

6.3 Existe-t-il une procédure connue pour gérer les situations d'urgence ?

6.4 Existe-t-il des règles claires et connues de tous concernant les consommations d'alcool, de drogues ou de médicaments psychotropes ?

RA

tion du travail

raires et du rythme de travail, des modes de communication, de l'accueil des nouveaux salariés, l'organisation du travail joue un rôle majeur en matière de prévention des risques.

consulter la brochure INRS "[ED 936 - De l'évaluation des risques au travail et de la santé et de la sécurité au travail](#)".



Suivant



Taper ici pour rechercher



14:53
20/09/2024

oira.osha.europa.eu/oira-tools/fr/clubs-sportifs/clubs-sportifs/++session++2333064/7/@@identification

ORIA

Préparation

Impliquer

Evaluation

- 1 Locaux administratifs
- 2 Manutention et stockage
- 3 Activités sportives
- 4 Activités réalisées en centres aquatiques
- 5 Risques psychosociaux
- 6 Organisation du travail
- Risques personnalisés

Sans réponse A faire OK Attention

Rapport

Avancement

Quitter

Risques personnalisés

Si vous avez identifié des risques qui ne sont pas abordés par l'outil, vous pouvez les ajouter ici.

Ajoutez un risque personnalisé

Important: Afin d'éviter les doublons, nous vous recommandons au préalable de bien parcourir l'ensemble des modules si ce n'est déjà fait.

Si vous ne devez pas ajouter de risques, veuillez continuer.

Précédent Passer au rapport

https://oira.osha.europa.eu/oira-tools/fr/clubs-sportifs/clubs-sportifs/++session++2333064/@@report#content

11:54 17/09/2024

oira.osha.europa.eu/oira-tools/fr/clubs-sportifs/clubs-sportifs/+/+session++2333064/7/1/@identification?title=RISQUE%20PERSONNALISE

OIRA

Préparation

Impliquer

Evaluation

- Locaux administratifs
- Manutention et stockage
- Activités sportives
- Activités réalisées en centres aquatiques
- Risques psychosociaux
- Organisation du travail
- Risques personnalités
- Q.1 RISQUE PERSONNALISE

Sans réponse A faire OK Attention

Rapport

Avancement

Quitter

RISQUE PERSONNALISE

Ajouter les mesures **déjà en place**.

Mesure personnalisée

Ajouter une autre mesure

Le risque est-il maîtrisé ?

Oui, les mesures en place sont suffisantes
 Non, des mesures sont à ajouter au plan d'actions

Information

Votre commentaire sera retranscrit dans le rapport. Reporter ici tout information que vous jugez utiles au sujet de ce risque.

 Télécharger image

Sauvegardez et terminez

Sauvegardez et ajoutez un autre risque

11:59
17/09/2024

Rapport

Sauvegardez votre rapport sur votre ordinateur et imprimez-le. Vous pouvez également le modifier ou introduire des informations supplémentaires. Notez que les changements introduits dans le document sur votre ordinateur ne seront pas sauvegardés dans votre session OIRA.

Full Report

[Télécharger](#)

- Format: Word (.docx)
 - Contenus: toutes les informations et contributions que vous avez renseignées durant le processus d'évaluation des risques.

Utilisez-le

- **Comme support d'information** qui pourra être transmis aux personnes concernées : salariés, délégués du personnel, experts en santé et sécurité au travail, autorités de contrôle (inspection du travail);

Plan d'action

[Télécharger](#)



Titre

Le cas échéant : personnes consultées (nom, fonction...)

Date d'édition

Présentation CIG929394

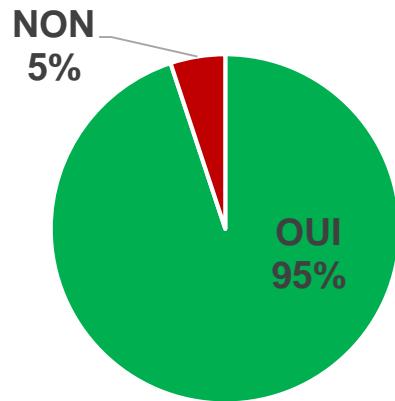
Activité	Description du risque <i>Mesures déjà en place</i>	Le risque est-il maîtrisé ?	Mesures à mettre en oeuvre
Locaux administratifs	<ul style="list-style-type: none"> L'espace de travail est-il aménagé afin de réduire les contraintes et de participer au confort des salariés ? Priorité: élevé <p>La répartition de l'espace pour l'ensemble des bureaux et les aménagements intérieurs peuvent exposer autant à des risques liés à l'activité physique qu'aux risques psychosociaux. Un aménagement proposant une diversité d'espaces adaptés aux contraintes et besoins des activités (ex. bureaux fermés, espaces d'accueil, salles de réunion, bulles de concentration, salle de pause...) permet de limiter ces risques.</p> <p><i>Mesures déjà en place :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir un espace individuel suffisant. - Implanter des bureaux permettant de se voir sans être en face-à-face. - Mesure déjà en place ajoutée <ul style="list-style-type: none"> L'environnement de travail (niveau sonore, éclairage, ventilation) est-il adapté ? Priorité: élevé <p>Le bruit, l'éclairage, la température ambiante comme la qualité de l'air peuvent constituer des nuisances majeures dans le milieu professionnel s'ils ne sont pas correctement régulés. Ils peuvent</p>	Non	<ul style="list-style-type: none"> Séparer dans la mesure du possible les postes de travail de l'accueil du public <p><i>Responsable : Mr Robert</i> <i>Date de fin : 31.10.2024</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Associer les services techniques des collectivités territoriales dans la réflexion de l'aménagement de l'espace de travail lorsqu'ils sont propriétaires des locaux.



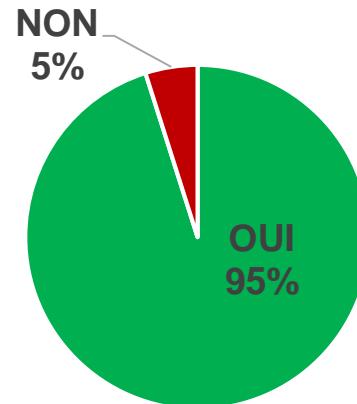
Clubs sportifs - Plan d'action												
1	Titre	Présentation CIG92934			Date d'édition	17 septembre 2024						
2	Section	Description du risque		Code situation	Priorité	Mesures		Début	Date Limite	Responsable	Budget	Etat avancement (à faire/en cours/terminé)
3	Locaux administratifs	L'espace de travail n'est pas aménagé de façon à réduire les contraintes et à participer au confort des salariés.		1.1	élevé	Associer les services techniques des collectivités territoriales dans la réflexion de l'aménagement de l'espace de travail lorsqu'ils sont propriétaires des locaux.						
4	Locaux administratifs	L'espace de travail n'est pas aménagé de façon à réduire les contraintes et à participer au confort des salariés.		1.1	élevé	Séparer dans la mesure du possible les postes de travail de l'accueil du public		2024-10-15	2024-10-31	Mr Robert	-	
5	Locaux administratifs	L'aménagement des zones de travail et de circulation ne permet pas de suffisamment limiter le risque de chutes.		1.3	élevé	Sécuriser les escaliers (main courante et bande "agrippante" en nez de marche).						
6	Locaux administratifs	L'aménagement des zones de travail et de circulation ne permet pas de suffisamment limiter le risque de chutes.		1.3	élevé	Entretenir les sols et réparer les zones dégradées.						
7	Locaux administratifs	L'aménagement des zones de travail et de circulation ne permet pas de suffisamment limiter le risque de chutes.		1.3	élevé	Supprimer les dénivélés ou à défaut les signaler.						
8												
9												
10												
11												
12												
13												
14												
15												
16												
17												

ENQUETE SATISFACTION OIRA CLUBS SPORTIFS

Cet outil OiRA a-t-il répondu à votre besoin ?

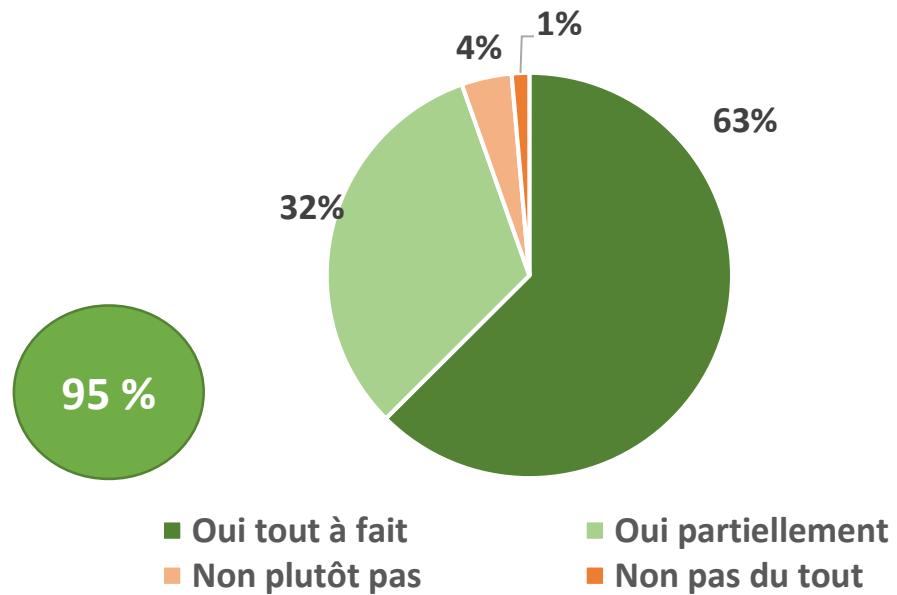


Conseillerez-vous cet outil à une entreprise similaire à la vôtre ?



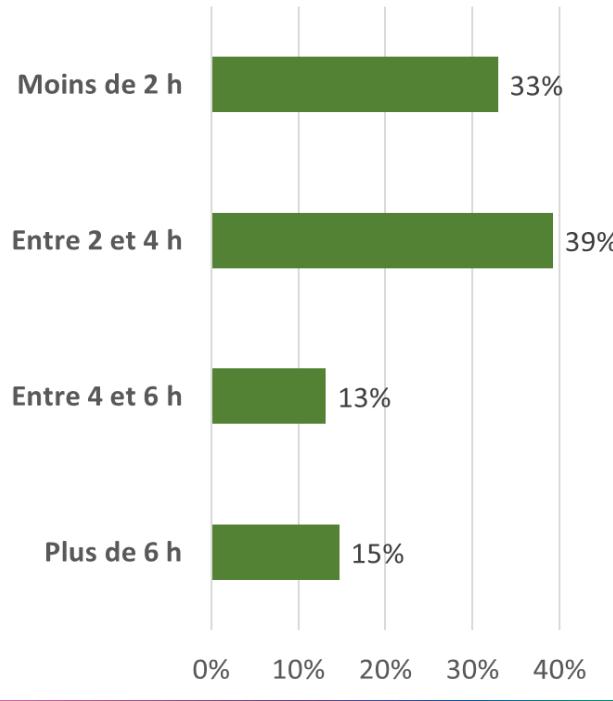
ENQUETE SATISFACTION OIRA

OiRA a-t-il répondu à votre besoin ?



33

Estimation du temps passé



DE NOMBREUSES RESSOURCES DISPONIBLES



Dossiers Web

Fiches solution

Brochures

Webinaires (TMS, RPS...)

Outils en ligne

Faire le point RPS

Agir après un accident du travail

MERCI !

Des questions ?

Contactez
Service d'assistance INRS

